



Roger ARNAUD  
et l'équipe de direction  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année

## GRAND DÉMÉNAGEMENT INFORMATIQUE

Pour l'informatique de gestion aussi, c'est l'heure du déménagement. Nous abandonnons en cette fin d'année la suite Maincare, pour les progiciels du MIPHI, dans l'optique d'uniformiser les outils au sein du GHT. Désormais, nous utiliserons Pastel pour les dossiers administratifs des patients, Magh2 pour les commandes et les budgets, et Agirh pour la gestion du personnel et pour la paye.

Tout cela a demandé une intense préparation avec de nombreux paramétrages, puis beaucoup de vérifications et de corrections, et maintenant nous allons rentrer dans la phase de pleine exploitation, non sans quelques inévitables réglages dans les semaines qui viennent.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour faire de ce transfert une réussite. Pour le dossier patient, le changement aura lieu en 2023 pour passer de Crossway à Easily.

## BÂTIMENT D3 : ON OUVRE !

Un grand pas a été franchi ces jours derniers en matière de locaux d'admission :

Dali et Henri EY ont rejoint le D3, qu'on appellera sans doute bientôt le bâtiment des admissions, puisque Moreau de Tours y est relié, et que Matisse fermera dans un mois.

Les aménagements sont modernes, mais l'avantage essentiel est bien de réunir toutes les unités d'admission sur un même site. Il y a un enjeu d'organisation, de visibilité et de sécurité. Dans la foulée, Calypso a pris la place d'Henri Ey, et là on peut parler d'un passage du Moyen-âge au vingt-et-unième siècle. Il en ira de même quand Le Logis s'installera dans les locaux laissés vacants par Dali d'ici quelques mois, même si l'objectif pour les patients TED/TSA est de disposer d'espaces de plain-pied, ce qui reste l'objectif de prochaines phases de travaux.

L'hôpital a grand besoin de locaux confortables et fonctionnels. Les phases d'avant-projet de travaux concernant l'unité sanitaire pour TSA en continuité de la MAS, Mikado et le DITEP, et le CSAPA, vont d'ailleurs démarrer dans les prochains mois.

Il n'y a rien de paradoxal à fermer des unités, Matisse et le centre de crise, quand on ouvre des locaux ailleurs dans l'hôpital. En effet, nous voulons à la fois aller vers plus d'ambulatorio, éviter d'accueillir ou de garder des personnes adressées en psychiatrie par défaut, et dans le même temps donner, aux patients qui nécessitent vraiment l'hospitalisation, des conditions d'hébergement favorables à leur stabilisation, et aux équipes un outil de travail fonctionnel. Notre hôpital dispose désormais d'un vaisseau amiral à la hauteur de ses projets.

Roger ARNAUD



## LA « TEAM PASSERELLE » À L'ÉVÈNEMENT ADAPT TA COURSE : RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le 19 novembre, 4 IDE et 4 patients de l'unité La Passerelle se sont rendus place New York à Angoulême. Programme du jour : une marche en relais sur un parcours balisé en centre-ville. Au total se sont 5 kms à parcourir sous forme de relais en binôme. Chaque binôme constitué d'un soignant et d'un patient devait effectuer une boucle de 1,25 km.



## RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT (CME)

D'une durée de 4 ans, le mandat des membres actuels de la commission médicale d'établissement arrivera à échéance courant février 2022.

Les opérations électorales pour renouveler les membres de la CME sont donc lancées dès cette fin d'année, en vue d'un scrutin le 21 janvier 2022 (1<sup>er</sup> tour) et le 4 février 2022 (en cas de 2<sup>nd</sup> tour).

Les élections du président et du vice-président auront lieu dans un second temps, lors de la première séance de la CME renouvelée : le 4 février 2022 s'il n'y a qu'un seul tour ou le 18 février 2022 s'il y a deux tours.

 **DRY JANUARY®**  
#LeDéfiDeJanvier

**UNE PAUSE DANS VOTRE  
CONSOMMATION D'ALCOOL  
PRÊT-E À RELEVER  
LE DÉFI ?**

- ▷ CONTRÔLEZ VOTRE CONSOMMATION
- ▷ DORMEZ MIEUX
- ▷ ÉCONOMISEZ DE L'ARGENT

**INSCRIVEZ-VOUS SUR DRYJANUARY.FR**

DRYJANUARY.FR



## EXTRA DATING des CMP 2021

### Objectifs :

- harmoniser les organisations pluridisciplinaires
- garantir le même accès aux soins
- donner du sens aux pratiques

Le 9 décembre 2021 a eu lieu la rencontre de l'ensemble des équipes extrahospitalières du Pôle de santé mentale adultes. Chacun des 6 Centres Médico-Psychologiques (Ruffec, Angoulême, Soyaux, La Rochefoucauld, Barbezieux, Cognac) pour cette occasion avaient délégué des soignants pour les représenter.

Trente infirmières et infirmiers étaient donc présents, ainsi qu'une assistante sociale, une ergothérapeute et une psychomotricienne.

## LE SAMSAH DE CHARENTE LIMOUSINE VOIT PLUS GRAND !

Actuellement de 10 places, la capacité du Samsah devrait prochainement passer à 13.

Une demande dite « d'extension non importante » a été adressée à la délégation départementale de l'ARS en ce sens.

En contrepartie de l'augmentation de sa capacité, le Samsah s'engage à intervenir sur un périmètre plus étendu incluant le ruffécois où d'importants besoins ont déjà été identifiés.

## ACTUALITÉ MÉDICO-SOCIALE

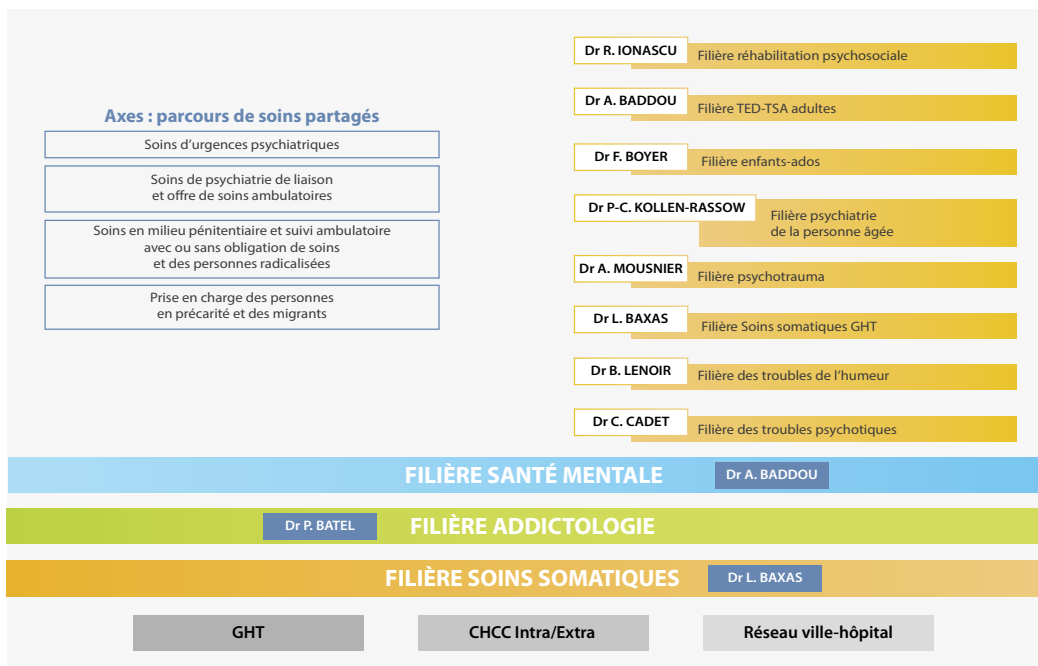
Après presque deux ans de négociation, la convention cadre relative au fonctionnement en dispositif intégré des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) et des services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) a été signée par l'ensemble des acteurs intervenant dans la prise en charge et l'accompagnement du public jeune en difficulté.

Le fonctionnement en dispositif intégré (DITEP) vise à faciliter les passages des enfants et des jeunes entre les modalités d'accompagnement proposées par les ITEP et les SESSAD. Une souplesse est également rendue possible pour les changements de modalités de scolarisation. Le principal objectif est de permettre une meilleure fluidité des parcours dans lesquels les prises en charge s'adaptent aux besoins des enfants et des jeunes. Cette convention permet en effet de redéfinir la logique d'intervention vers une logique de parcours.

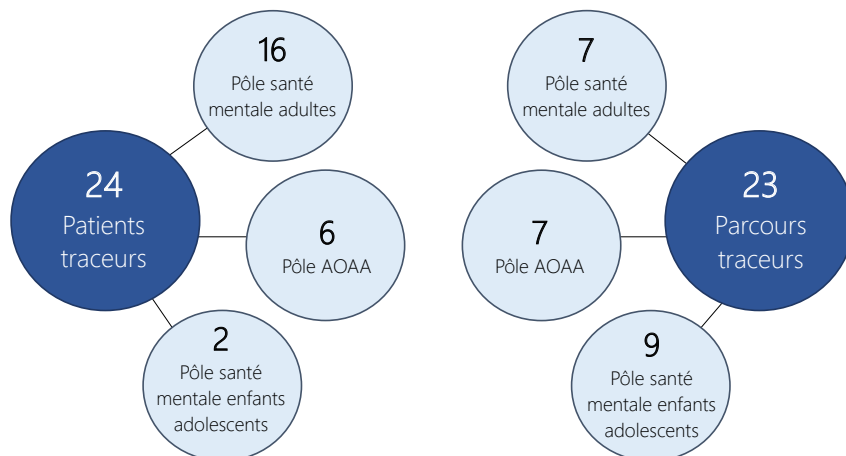
Très concrètement, cette convention vise à aider le public bénéficiaire à jouir de ses droits mais également de procéder à son intégration dans l'établissement le plus approprié, les besoins évoluant tout au long du parcours éducatif. L'absence de rupture est une préoccupation primordiale que ce nouvel outil facilite à travers la coordination des différentes institutions (MDPH, Education Nationale, ARS...) avec les organismes gestionnaires des structures médico-sociales départementales (SESSAD, ITEP).

Pour l'ITEP Les légendes et le SESSAD T2C, le DITEP est l'occasion de repenser la coordination et les partenariats déjà bien ancrés dans les fonctionnements quotidiens. Il sera l'occasion de retravailler les projets de services respectifs en prévoyant des axes communs et complémentaires. La perspective de construire un bâtiment incluant les deux structures, à côté de Mikado, ne pourra que favoriser cette fluidité et cette adaptation aux besoins.

## LES FILIÈRES DE L'HÔPITAL



## BILAN PATIENTS TRACEURS ET PARCOURS TRACEUR 2021 (hors visite de certification)



Les patients et parcours traceurs ont été réalisés aussi bien en intra qu'en extra hospitalier. Les choix des patients et parcours traceurs ont été effectués selon les profils évalués par la HAS pour la certification. Nous avons également sélectionné des profils intéressants à étudier dans le cadre des filières de soins.

### Points positifs

- Respect intimité/dignité du patient
- Traçabilité personne de confiance/personne à prévenir
- Implication des proches dans le projet de soins
- Réunions pluri professionnelles régulières
- Bienveillance des professionnels
- Activités proposées au patient
- Vigilance sur la confidentialité des informations
- Capacités et aptitudes du patient évaluées au quotidien
- Transmission des informations et coordination des équipes dans le cadre d'un transfert entre 2 services
- Matériel d'urgence vitale disponible et opérationnel
- ...

### Axes d'amélioration

- Remise et explication au patient du livret d'accueil
- Information des patients sur les possibilités et modalités de contact des associations de représentants des usagers
- Utilisation de la fiche d'évaluation du risque suicidaire
- Traçabilité de la réévaluation de la douleur
- Formalisation de plans de prévention partagés
- Lien extrahospitalier/médecin traitant
- Connaissance des indicateurs qualité et sécurité des soins par les professionnels
- ...